

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1578

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : YAHYA MLI CHAI

Abdullah

Date de naissance : 1-1-67

Adresse : Res. Karr NOUZHA

Bld de l'Ulcane Afan

La que, casa

Tél. : 06-61-18-17-61 Total des frais engagés : 2.200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 31/5/23

Signature de l'adhérent(e) : Yahya



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>INPE</i> 091041670	31-01-23	KUO Z631 ZAOZ	2200DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				CoeffICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dcteur EL KHADIME Amina
Ep.Belmejdoub

Spécialiste en Gynécologie - Obstétrique
Lauréate de la Faculté de Médecine
de STRASBOURG (France)

Cabinet de



الدكتورة الخديم آمنة

اختصاصية في أمراض النساء والتوليد

خريجة كلية الطب

ستراسبورغ (فرنسا)

Gynécologie
Obstétrique

Casablanca, le:

24/05/2023

- Chirurgie
MME KHAMLICHI KHADIJA

Gynécologique

- Accouchement
**MAMMOGRAPHIE/ ECHOGRAPHIE
MAMMAIRE
OSTEODENSITOMETRIE**

- Echographie

- Médecine foetale

- Sénologie

- Stérilité du couple

- Coelioscopie

- Hysteroscopie

- Colposcopie

Dr. El KHADIME Amina
Gynécologue - Obstétricienne
Résidence Al Mawlid 2 Rue Ibnou Katir
ESC B 1er Etage N°20 Maârif - Extension
Tel 05 22.99.67.74 Urgence 06 62 74 77 73
Fax 00222081600084

Dr Jawad EL AOUD
ANFA RADIOLOGIE
6, Rue Ali Abderrazak - Casablanca
Tél.: 0522 94 97 97 / 96 / 99

INPE
091047670

إقامة المولد 2 زنقة ابن كثير العمارة ب الطابق 1 رقم 20 الدار البيضاء

Résidence Al Mawlid 2 Rue Ibn Katir - Esc B, 1er étage N°20 - Casablanca - E-mail : aelkhadime@gmail.com

Tél.: 05 22.99.67.74 - 0522 98 77 39

Consultation sur Rendez-vous - Urgence : 0662 74 77 73



CENTRE RADILOGIE ANFA

Casablanca, le 31/05/2023

Facture N° 4182/2023

Nom patient : KHAMLICHI KHADIJA

Examen(s) réalisé(s) :
**OSTEODENSITOMETRIE
TOMOSYNTHÈSE
BILAN SENOLOGIQUE**

Montant : **deux mille deux cents (2200 DH)**

ARRETEE LA PRÉSENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX MILLE DEUX CENTS DH

REGLEMENT : ESPECES

Dr Jawad EL Aoud
ANFA RADILOGIE
S. Rue Ali Abderrazak Casablanca
Tél. : 0522 94 97 98/99 - 0522 94 97 98/99
INPE

Patient : KHAMLICHI KHADIJA
Prescripteur: DR EL KHADIME AMINA

BILAN SENOLOGIQUE

Mon cher confrère,

Veuillez trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen pratiqué dans notre centre.
Examen réalisé sur un appareil de tomo-mammographie General Electric (Pristina) mise en service en janvier 2018.

Indication :

Examen de dépistage.

Contexte clinique:

Patiante nullipare âgée de 76 ans.

Antécédents mammaires personnels de réduction mammaire.

Pas d'antécédents mammaires familiaux.

Examen clinique normal.

TOMO-MAMMOGRAPHIE NUMERIQUE

Seins en involution lipomateuse bilatérale (type 1).

Pas de signe de divergence architecturale.

Pas de sur-opacité suspecte.

Pas de foyer de micro-calcifications suspect (rares calcifications isolées).

Pas d'adénomégalie axillaire (formations ganglionnaires axillaires bilatérales à centre clair).

Pas d'anomalie des plans cutanés.

ECHODOPPLER + ELASTOGRAPHIE

Pas d'atténuation suspecte.

Pas de lésion tissulaire.

Pas de lésion kystique.

Pas d'adénomégalie axillaire.

Pas d'anomalie des plans cutanés.

CONCLUSION

Pas de lésion suspecte.

ACR 2 bilatéral.

Classification Bi-Rads de l'ACR (American College of Radiology)

ACR 1 : Aspect normal

ACR 3 : Aspect probablement bénin

ACR 2 : Aspect bénin

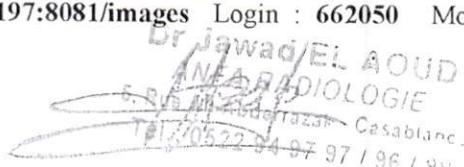
ACR 4 : Aspect suspect de malignité

ACR 5 : Aspect malin

Merci de votre confiance

Pour accéder aux images de votre examen, veuillez utiliser le lien suivant :

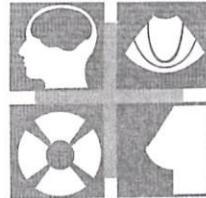
<http://102.50.250.197:8081/images> Login : 662050 Mot de Passe : 1986



INPE
091047670

Docteur Jawad EL AOUD

Ancien Interne en Titre des Hôpitaux de Montpellier
Spécialiste en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale
D.E.S de Radiologie
Membre de la Société Française de Radiologie
Docteur d'Etat en Médecine



أنفاس للفحص بالأشعة
ANFA RADIOLOGIE

Casablanca, le 31/05/2023

Patient : KHAMLICHI KHADIJA
Prescripteur: DR EL KHADIME AMINA

OSTEODENSITOMETRIE

Indication :

Bilan.

Technique:

Absorptiométrie Bi-photonique sur Hologic Discovery Wi 2014.

Réalisation des mesures au niveau du rachis lombaire, du col fémoral gauche et de l'avant-bras droit

Résultats :

DMO :

- Lombaire: **0.988 g/cm²**
- Col fémoral : **0.725 g/cm²**
- Avant-bras droit: **0.428 g/cm²**

T score :

- au niveau lombaire : **-0.5 DS**
- au niveau du col fémoral : **-1.1 DS**
- au niveau de l'avant-bras droit : **-2.7 DS**

T-Score : différence entre la valeur mesurée et la densité maximale mesurée à 30 ans , en écart-type

Z-Score : différence avec la valeur normale au même âge et pour le même sexe , en écart-type

DMO : Densité Minérale Osseuse en g/cm²

Définition de l' OMS :

Normal : T score supérieur ou égale à -0.5 DS (Déviation Standard)

Ostéopénie : T score entre -1 et -2 DS

Ostéoporose: T score inférieure ou égale à - 2.5 DS

Conclusion :

Ostéoporose radiale.

Valeurs rachidiennes normales surestimées par l'arthrose.

Valeurs fémorales normales.

Merci de votre confiance

Docteur Jawad EL AOUD

Dr. Jawad EL AOUD
ANFA RADIOLOGIE
Centre Ali Abderrazak - Casablanca
Téléphone: 0522 94 97 97 / 00 65